

Section du Québec

L'ACcoMPAgnateur

No 77

PRINTEMPS 2021

**Changer
un « pourquoi »
en
un « comment »,**

**c'est transformer une épreuve
en une expérience de vie.**

Mot du président

Cher(e)s collègues,

L'assouplissement des règles sanitaires dues à la COVID-19 a débuté partout au Québec et tout comme moi, vous en êtes sûrement bien heureux(se). Nous devons encore malgré tout respecter les consignes de notre employeur concernant celles-ci à l'intérieur de nos bureaux de poste.

L'été a débuté et le dossier de notre équité salariale est enfin réglé en grande partie, avec beaucoup de questionnements et d'appels!

L'ACMPA n'avait malheureusement pas toutes les réponses. Nous avons fait part à la SCP de la drôle de façon dont le tout s'est déroulé. Le manque de clarté des directives et le fait qu'il n'y ait pas eu de numéro de téléphone pour avoir des renseignements sont les 2 grandes lacunes soulevées.

Plus loin dans ce journal, vous retrouverez un avis important sur la gestion des absences des FFRS avec le remplacement de ceux-ci par des ERSA ou des relèves permanentes. Nous avons besoin de vos yeux !

Vous y retrouverez également les détails sur nos tournées d'automne virtuelles, soit la première édition!

Selon la participation, nous serons en mesure de déterminer si cela se révèlera une bonne initiative et une bonne idée à refaire.

Pour terminer, un petit conseil pour faire des demandes à faire à votre chef de zone : si vous voyez que c'est un dossier important ou qu'il ne donne pas de suivi à votre demande, je vous encourage fortement à lui envoyer vos demandes par courriel et de mettre un de vos officiers en copie... Cela les fait réagir un peu plus vite et c'est légal!

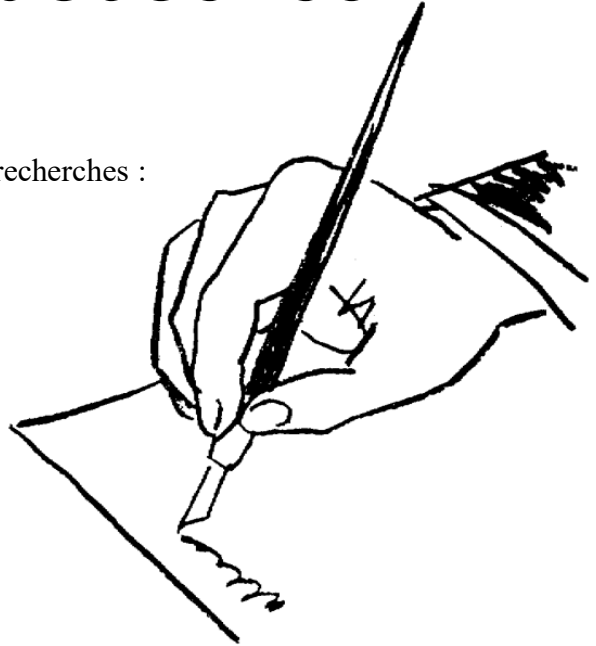
Ils savent très bien à ce moment-là que l'on attend des résultats... (exemple : concours d'occasionnels, possible conflit, etc.)

Les paroles s'envolent et les écrits restent... Je ne peux mieux dire!

Sur ce, je vous souhaite un bel été... à l'extérieur de la maison!

Steeven

Le site [acmpaquebec.com](http://www.acmpaquebec.com) est là pour vos recherches :
de formulaires;
du programme PAICD;
de la convention collective;
d'un journal l'ACcoMPAgnateur.



Remplacement pour les ERSA et relèves permanentes (FFRS)

Si vous avez à votre bureau des ERSA ou une employée relève permanente, la seule tâche à effectuer pour le maître de poste est de leur distribuer le calendrier de vacances des FFRS.

En aucun temps, le maître de poste ne doit s'occuper de gérer les absences et les remplacements. Cela est la responsabilité du chef de zone et c'est une entente nationale.

Nous savons qu'il y a des chefs de zone qui imposent cette responsabilité au maître de poste et quelles qu'en soient les raisons, cela ne devrait pas! Nous savons aussi que certains d'entre vous le faites par peur de représailles.

SVP, bien vouloir nous aviser si cette tâche vous est imposée, nous interviendrons auprès de la gestion et n'ayez aucune crainte car celle-ci nous assure qu'il n'y aura aucune intimidation tolérée de la part du chef.

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

À la mémoire de... ;

Compte-rendu du procès-verbal mai 2020 ;

Rapport du président du Québec ;

Rapport de la présidente nationale ; sur demande

Rapport du comité de finances :

Budget 2022 ;

Le rapport financier pour l'année finissant au 31
décembre 2020 sur demande.

In Memoriam



À la mémoire de ...

<i>Michelle Côté,</i>	<i>Mont-St-Pierre,</i>	<i>2020-06-05</i>
<i>France Morin,</i>	<i>St-Paul-de-Montminy,</i>	<i>2020-06-20</i>
<i>Nicole Richard,</i>	<i>St-Guillaume-d'Upton,</i>	<i>2020-09-11</i>

Rapport du président

Chers collègues,

Comme vous le constatez, nous n'avons pas de congrès en personne encore cette année. Nul besoin de vous donner d'explications. Nous avons très hâte de reprendre nos activités normales et de pouvoir ainsi vous rencontrer en personne dans de meilleures conditions.

Cette pandémie nous demande tous de nous adapter et d'accepter le changement. La même chose avec notre emploi. Le port du masque, l'écran protecteur et les entrevues de concours effectuées de façon virtuelle ne sont là que quelques-uns des changements pour vous et votre ACMPA. Les conflits augmentent dans nos bureaux et les actions et/ou rencontres sont plus difficiles à effectuer pour régler certaines situations.

Je vous dirais que le seul effet positif remarqué durant la pandémie pour votre ACMPA, si on peut appeler cela ainsi, c'est que la santé financière de votre association se porte bien, les dépenses étant en-dessous du budget initialement prévu.

Bien malgré nous, l'incapacité de tenir les congrès et les tournées d'automne, la réduction du nombre de rencontres avec l'employeur, la réduction des déplacements, quels qu'ils soient, nous ont permis de renflouer nos coffres en 2020 et aussi pour 2021.

Justement au sujet des tournées d'automne, nous avons décidé d'innover cette année en nous adaptant à la situation actuelle. Nous effectuerons les tournées de façon virtuelle. Nous allons sélectionner des dates par région. Il faudra vous inscrire et vous recevrez une invitation par courriel avec la procédure à suivre. Vous aurez plus de détails dans le prochain journal. Ce sera un bon moyen de garder le contact et de vous tenir informés durant la pandémie.

Selon votre participation et vos commentaires, nous évaluerons si cette avenue était une bonne idée et si ce serait à refaire !

Je vous souhaite, malgré la pandémie, un bel été à l'extérieur de la maison !

Steeven

Procès-verbaux de l'Association Canadienne des Maîtres de poste et Adjoints, section du Québec

À une assemblée générale annuelle des membres de l'Association Canadienne des Maîtres de postes et Adjoints, section du Québec qui s'est tenue par téléconférence 1 888 447-0448 le 25 avril 2021 à 9 h. Lors de la confirmation du jeudi 22 avril, tous les rapports, le budget 2022 ainsi que les états financiers de 2020 ont été publiés pour que vous puissiez en prendre connaissance. Ainsi, aucune lecture ne sera faite pendant la téléconférence.

Les membres de l'exécutif présents sont : la vice-présidente : Chantal Coulombe ; la secrétaire : Odette Desgagnés, la directrice : Marie-Ève Laberge, et ce, sous la présidence de Steeven Roy.

Sont absents : la directrice Guylaine Myre et le vice-président francophone Daniel Maheux.

Plus de 16 membres assistaient à l'assemblée générale annuelle sur une possibilité de 23 inscriptions.

ORDRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Appel à l'ordre ;

À la mémoire de... ;

Compte-rendu du procès-verbal juin 2020 ;

Rapport du président du Québec ;

Rapport de la présidente nationale ;

Rapport du comité de finances :

Budget 2022 ;

Le rapport financier pour l'année finissant au 31 décembre 2020.

Forum

APPEL À L'ORDRE

R. : 21 778

PROPOSÉ PAR : CAROLINE COUTILLARD

SECONDE PAR : LUCIE DUMAS

Il est résolu que les minutes de l'assemblée générale du **14 juin 2020** soient acceptées.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON **X**

OUI **__**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président, Steeven Roy, a soumis son rapport paru dans le courriel du 22 avril 2021.

R. : 21 779

PROPOSÉ PAR : CHANTAL SÉNÉCHAL

SECONDE PAR : ANNE ROBERT

Il est résolu que le rapport soumis par le président Steeven Roy soit accepté.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON **X**

OUI

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente nationale, Brenda McAuley, a soumis son rapport qui a été distribué par courriel aux personnes inscrites à la téléconférence.

R. : 21 780

PROPOSÉ PAR : ANNE ROBERT
SECONDE PAR : LUCIE BILODEAU

Il est résolu que le budget pour l'année **2022** soit accepté.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON ☒

OUI

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 21 781

PROPOSÉ PAR : GINETTE ROUILLARD
SECONDE PAR : ANNE ROBERT

Il est résolu que le rapport financier de la Section du Québec pour l'année finissant au **31 décembre 2020** soit accepté.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON ☒

OUI ☐

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 21 782

PROPOSÉ PAR : CHANTAL SÉNÉCHAL
SECONDE PAR : CAROLE NOEL

Il est résolu que les honoraires de l'exécutif soient de 375,00 \$ pour le président et la vice-présidente et de 350,00 \$ pour les directrices ainsi que pour la secrétaire-trésorière.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON ☒

OUI

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 21 783

PROPOSÉ PAR : MATHIEU ST-JEAN
SECONDE PAR : ANNE ROBERT

Il est résolu que l'assemblée générale soit levée à **9 H 40**.

Y A-T-IL UNE OBJECTION À CETTE RÉOLUTION ?

NON ☒

OUI

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

STEEVEN ROY
PRÉSIDENT

ODETTE DESGAGNÉS
SECRÉTAIRE

LE : _____

LE : 27 AVRIL 2021

BUDGET ACMPA			Budget	Budget
RECETTES			2022	2021
4005	r05	Dépôt de banque		
4006	r06	Intérêt reçu	2 000 \$	3 500 \$
4007	r07	Divers remboursement sauf R-6, R-8 et R-13.		
4008	r08	Fonds du bureau national	370 000 \$	375 000 \$
4009	r09	Cotisation des membres associés, 10 \$/membre	370 \$	560 \$
4010	r10	Inscription (annuel - quadriennal) - congrès	2 000 \$	2 000 \$
4011	r11	Inscription (autres) — frais prélevés aux réunions de la section		
4012	r12	Dons — argent comptant provenant des membres		
4013	r13	Dépôts à terme — encaisse		49 050 \$
TOTAL DES RECETTES			374 370 \$	430 110 \$
DÉBOURSÉS			2022	2021
5601	d06	Divers (frais bancaires, d'affiliation, dons, etc.)	1 000 \$	600 \$
5602	d07a	Traduction journal & lettre	200 \$	300 \$
5603	d07	Journal (imprimeur, frais d'expédition OEE)	10 000 \$	10 000 \$
5605	d08	Loyer — aux officiers de Section pour local utilisé.	7 800 \$	7 800 \$
5405	d09	Honoraires montants payés à tous les mois à un officier	21 600 \$	21 600 \$
5410	d10	Salaires (salaire du secrétaire-trésorière)	41 250 \$	36 500 \$
2170		Paie de vacance 6 %	600 \$	
	d11	Impôt fédéral		
	d12	Impôt provincial		
	d13	RRQ		
	d13a	RQAP employé		
	d14	AE employé		
	d15a	Assurance-maladie	3 200 \$	3 200 \$
	d15b	Normes du travail	1 000 \$	115 \$
	d16	RRQ	2 800 \$	2 800 \$
	d16a	RQAP	570 \$	570 \$
	d17	Assurance emploi	1 200 \$	1 500 \$
	d17a	cat cspaat	500 \$	525 \$
		dépense définie par l'utilisateur		
5617	d18A	Licence et logiciel \$	2 000 \$	0 \$
5618	d18	Achats, loyer et réparation d'équipement	5 000 \$	5 000 \$
5619	d19	Imprimerie, papeterie et fourniture de bureau	2 500 \$	4 500 \$
	d20	Dépôts à terme investissement		
5621	d21	Assurance (ass. équipement, assurance voiture commerciale)		100 \$
5622	d22	Téléphones et télécopieur	9 500 \$	10 000 \$
5623	d23	Affranchissement sauf D7 OEE	2 000 \$	2 000 \$
5624	d24	Dépenses des congrès de section (Salle de réunion, banquet, cadeau, etc.)	45 000 \$	45 000 \$
5625	d25	Autres dépenses pour une réunion de section (location d'une salle, déjeuners, etc. réunion de secteur		2 000 \$
5626	d26	Dépenses des congrès nationaux (Cadeau et soirée hôte pour quadriennale)		0 \$
5627	d27	Avance		0 \$
5628	d27a	Administration de la Section	61 650 \$	63 000 \$
5631	d28a	Conflits	30 000 \$	30 000 \$
5632	d28b	CSST	13 000 \$	15 000 \$
5633	d28c	Dotation (concours - PMO)	5 000 \$	15 000 \$
5634	d28d	Entrevue disciplinaire (Avis 24 h)	30 000 \$	30 000 \$
5635	d28e	Évaluation d'employé	1 000 \$	2 000 \$
5636	d28f	Griefs	2 000 \$	2 000 \$
5637	d28g	Paicd (court & long terme) rencontre de facilitation	3 000 \$	3 000 \$
5638	d28h	Relation travail (patronal-syndical et rencontre avec l'employeur)	23 000 \$	23 000 \$
5639	d28i	Travail à domicile		0 \$
5640	d28j	Varia		0 \$
5641	d29	Dépenses pour réunion du bureau de direction de Section 3 ou 4 fois/année (dépense des officiers + per diem, salaire, km et logement	30 000 \$	30 000 \$
5642	d30	Dépenses des congrès pour le bur. De dir. De section (Dépenses des officiers et délégués aux congrès annuel ou quadriennal de section)	10 000 \$	12 000 \$
5643	d31	Dépenses pour autres réunions du bur. De dir. De Section (Dépenses des officiers réunion d'automne		39 000 \$
5644	d32	Dépenses du bur. De dir. De Section (r aux réunions et autres congrès dans d'autres provinces		
5645	d33	Dépenses du Bur. De dir. De Section pour voyages divers (: assister aux funérailles d'un officier à la retraite.		
5734	d34	Action politique (réductions des heures, du service aux communautés, la fermeture, etc.)		2 000 \$
5735	d35	Dépense de formations et d'éducation.	3 000 \$	5 000 \$
5736	d36	Consultation sur les heures	3 000 \$	3 000 \$
5738	d38	Réunions RT — CSST pour le QC. Réunions avec l'employeur et le membre blessé afin de faciliter le programme de retour au travail pour l'employé.	2 000 \$	2 000 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS			374 370 \$	430 110 \$

Rejoindre une réunion sans avoir de compte Teams

Microsoft Teams

Vous pouvez participer à une réunion Teams à tout moment, à partir de n'importe quel appareil, que vous ayez ou non un compte Teams. Si vous n'avez pas de compte, procédez comme suit pour vous connecter en tant qu'invité.

Vous allez recevoir un courriel vous invitant à la rencontre d'automne 2021. À ce courriel dans le bas, vous allez toquer sur [Cliquez ici pour participer à la réunion.](#)

Marche à suivre :

1. Accédez à l'invitation à la réunion, puis sélectionnez « participer à une réunion Microsoft Teams ».

Vous êtes invité à participer à une réunion Microsoft Teams
Nous rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile
[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)
| [Options de réunion](#)

2. Pour ouvrir une page Web, deux choix s'offrent à vous : **Télécharger l'application Windows** et **Rejoindre sur le Web à la place**. Si vous participez au Web, vous pouvez utiliser Microsoft Edge ou Google Chrome. Votre navigateur peut vous demander s'il est possible pour Teams d'utiliser vos micro et appareil photo. N'hésitez pas à l'autoriser afin de pouvoir vous voir et vous entendre pendant votre réunion.

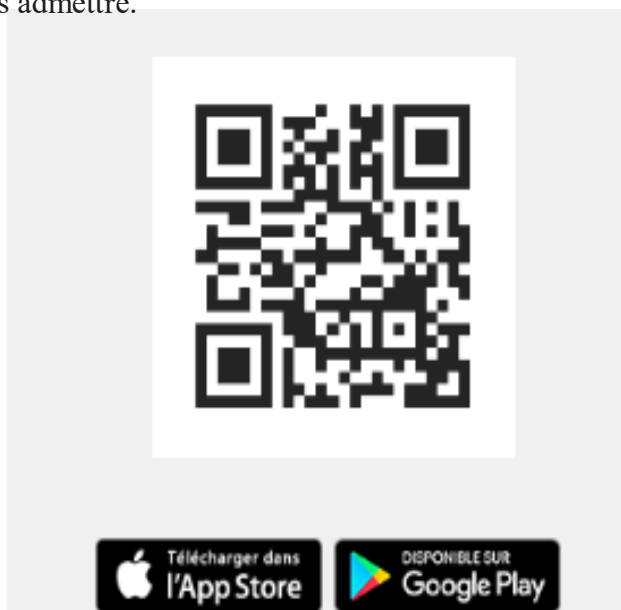
3. Entrez votre nom et choisissez vos paramètres audio et vidéo. Si la salle de réunion (ou un autre appareil qui est connecté à la réunion) est proche, sélectionnez **Désactiver l'audio** pour éviter toute perturbation. Sélectionnez **Audio du téléphone** si vous souhaitez écouter la réunion sur votre téléphone mobile.

4. Lorsque vous êtes prêt, appuyez sur **Rejoindre maintenant**. Cette opération vous permet d'accéder à la salle d'attente et informe l'organisateur de la réunion que vous êtes là. Une personne de la réunion peut alors vous admettre.

Remarques :

✦ Si aucun utilisateur ne vous autorise à participer à la réunion dans un délai de 15 minutes, vous êtes supprimé de la salle d'attente. Si c'est le cas, vous pouvez recommencer à rejoindre.

✦ Certaines fonctionnalités des réunions Teams ne sont pas disponibles pour les invités.





RENCONTRE D'AUTOMNE VIRTUELLE

Nous n'irons pas jusqu'à vous en raison des mesures sanitaires mais nous allons pouvoir nous rejoindre par Microsoft Teams. Vous allez avoir un choix à faire pour votre soirée Teams selon votre région. Nous privilégions l'inscription selon votre région et en respectant ce critère, nous serons en mesure de vous rencontrer sans avoir une trop grande participation pour une seule soirée.

Veuillez vous inscrire dès que possible en privilégiant le courriel, c'est plus efficace.

Veuillez inclure les informations suivantes dans votre courriel :

- votre nom
- votre bureau de poste
- votre fonction (maitre de poste / temps partiel / occasionnel);
- votre adresse courriel personnelle;
- la zone de la rencontre avec la date ;

ex. Capitale-Nationale, mercredi 29 septembre 2021.

Lorsque vous serez inscrits, vous recevrez un lien une semaine avant la date de la rencontre. Cela vous sera également envoyé par courriel afin que vous puissiez l'utiliser lors de la réunion.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Odette Desgagnés secrétaire-trésorière :



odettedesgagnes.acmpa@gmail.com

Vous trouverez ci-dessous l'agenda des rencontres d'automne Microsoft Teams ainsi que la liste des soirées Teams. Les rencontres auront lieu en soirée à 19h30 sur semaine. Veuillez vous référer à la liste ci-jointe pour vous inscrire et vous recevrez une convocation par courriel pour votre soirée ACMPA dans votre salon.

AGENDA:

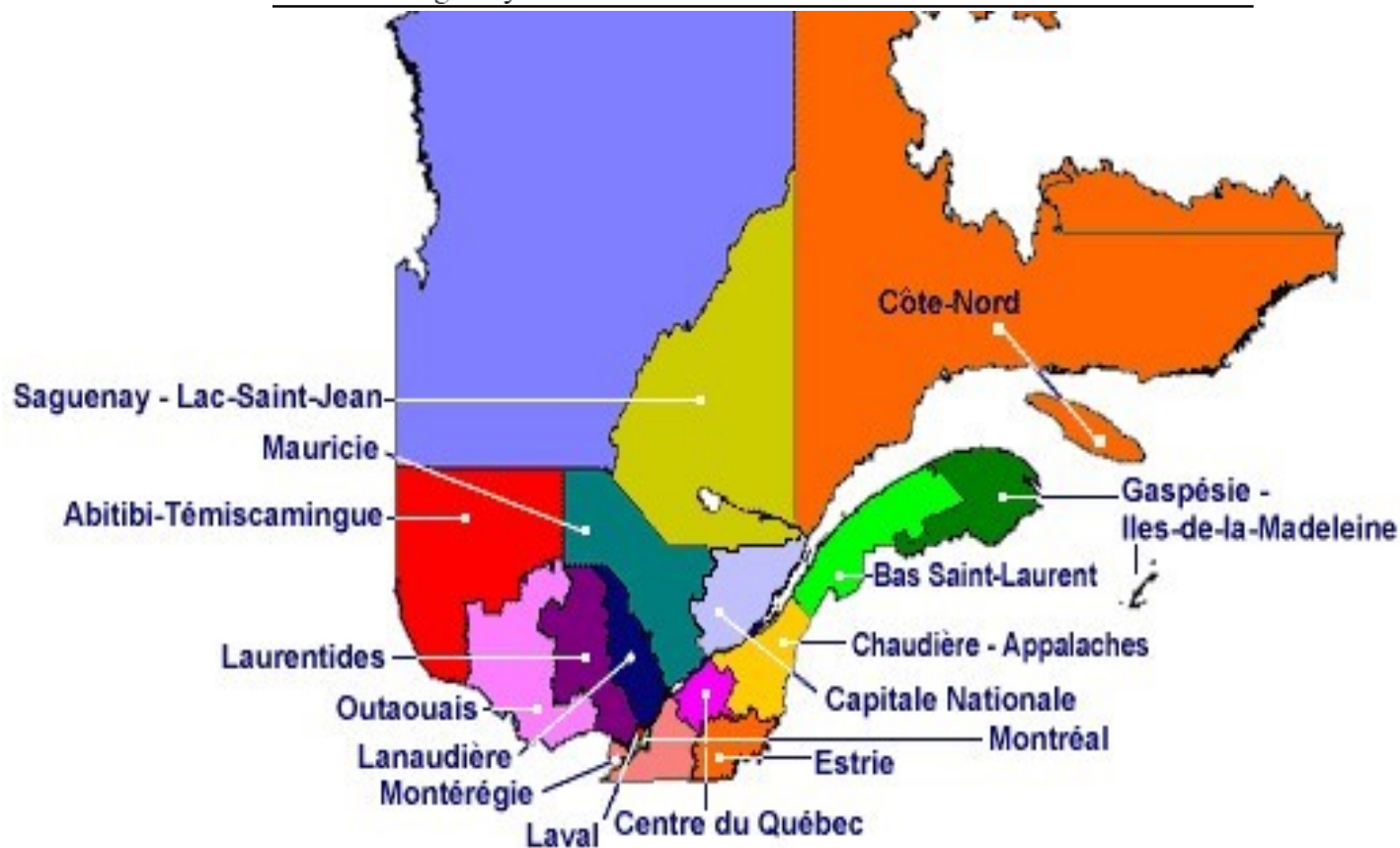
1. Bienvenue
2. Mot du Président
3. Présentations Power point : votre convention, responsabilité des MP envers les remplacement FFRS
4. Prochain congrès 2022
5. Forum



RENCONTRE D'AUTOMNE VIRTUELLE

Rencontres par Microsoft Teams

1	Ile de la Madeleine	Mardi le 21 septembre 2021
2	Bas saint-Laurent - Gaspésie - Cote-Nord	Mardi le 28 septembre 2021
3	Capital - National	Mercredi 29 septembre 2021
4	Chaudière - Appalaches	Mardi le 5 octobre 2021
5	Lanaudière - Laurentide	Mercredi le 6 octobre 2021
6	Mauricie - Centre du Québec	Mardi le 19 octobre 2021
7	Montréal - Estrie	Mercredi le 20 octobre 2021
8	Outaouais - Abitibi	Mardi le 26 octobre 2021
9	Saguenay - Lac-Saint-Jean	Mercredi le 27 octobre 2021



TAUX DE RÉNUMÉRATION D'AFFECTATION PROVISOIRE							APPENDICE A				
En vigueur : 1 er janvier 2021											
Niveau 1	Intérimaire dans un:						AVERTISSEMENT : il se peut que certains des nombres dans ces tableaux doivent être modifiés si vous êtes promu ou si vous avez droit à une rémunération d'affectation provisoire. Consultez la lettre d'accompagnement #8 de l'appendice H de la convention collective.				
	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A					
20,86	22,44	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74					
21,36	22,44	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74					
21,93	22,44	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74					
22,95	23,51	23,97	24,47	25,44	26,83	27,74					
24,03	24,54	25,55	25,36	25,44	26,83	27,74					
25,26	26,87	26,65	26,22	26,33	26,83	27,74					
Niveau 2	Intérimaire dans un:					Niveau 3	Intérimaire dans un:				
	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A		Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A	
22,44	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74	
22,95	23,46	24,47	25,44	26,83	27,74	23,97	25,36	25,44	26,83	27,74	
23,51	24,52	24,47	25,44	26,83	27,74	24,52	26,22	25,44	26,83	27,74	
24,54	25,55	26,22	25,44	26,83	27,74	25,55	27,10	26,33	26,83	27,74	
25,65	26,65	27,10	27,18	26,83	27,74	26,65	27,98	28,06	27,69	27,74	
26,87	27,91	27,98	28,06	27,69	27,74	27,91	28,85	29,11	29,43	28,66	
Niveau 4	Intérimaire dans un:			Niveau 5	Intérimaire dans un:		Niveau 6B	Intérimaire : Niveau 6A	AUGMENTATION MIN. 2021-01-01		
	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A		Niveau 6B	Niveau 6A					
24,47	25,44	26,83	27,74	25,44	26,83	27,74	26,83	27,74	Niveau 2	0,51	
25,36	26,33	26,83	27,74	26,33	27,69	27,74	27,69	28,66	Niveau 3	0,51	
26,22	27,18	27,69	27,74	27,18	28,56	28,66	28,56	29,56	Niveau 4	0,86	
27,10	28,06	28,56	28,66	28,06	28,77	29,56	29,43	30,48	Niveau 5	0,74	
27,98	29,11	29,43	29,56	29,11	29,43	30,48	30,14	31,23	Niveau 6 B	0,71	
28,85	29,81	30,14	30,48	29,81	31,20	31,23	31,20	32,29	Niveau 6 A	0,75	

Si vous désirez obtenir le taux le plus élevé, vous devez aviser Postes Canada.

TAUX DE RÉNUMÉRATION D'AFFECTATION PROVISOIRE							APPENDICE AA				
En vigueur : 1 er janvier 2021											
Niveau 1	Intérimaire dans un:						AVERTISSEMENT : il se peut que certains des nombres dans ces tableaux doivent être modifiés si vous êtes promu ou si vous avez droit à une rémunération d'affectation provisoire. Consultez la lettre d'accompagnement # 8 de l'appendice H de la convention collective.				
	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A					
17,73	19,08	19,94	20,80	21,63	22,80	23,57					
18,79	20,22	21,10	20,80	21,63	22,80	23,57					
19,95	21,40	22,32	22,31	21,63	22,80	23,57					
21,59	23,06	24,02	23,88	23,17	24,37	23,57					
23,32	24,89	25,87	25,48	26,39	25,99	25,25					
25,26	26,87	27,91	27,13	28,23	27,66	26,91					
Niveau 2	Intérimaire dans un:					Niveau 3	Intérimaire dans un:				
	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A		Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A	
19,08	21,10	20,80	21,63	22,80	23,57	19,94	22,31	21,63	22,80	23,57	
20,22	22,32	22,31	23,17	22,80	23,57	21,10	23,88	23,17	22,80	23,57	
21,40	24,02	22,91	23,17	24,37	23,57	22,32	23,88	24,76	24,37	25,25	
23,06	25,87	24,57	24,76	25,99	25,25	24,02	27,13	26,39	25,99	26,91	
24,89	27,91	27,13	28,23	27,66	26,91	25,87	28,85	28,23	27,66	28,64	
26,87	27,91	28,38	29,81	29,23	28,64	27,91	28,85	29,81	31,20	30,28	
Niveau 4	Intérimaire dans un:			Niveau 5	Intérimaire dans un:		Niveau 6B	Intérimaire : Niveau 6A	AUGMENTATION MIN. 2021-01-01		
	Niveau 5	Niveau 6B	Niveau 6A		Niveau 6B	Niveau 6A					
20,80	23,17	22,80	23,57	21,63	24,37	23,57	22,80	25,25	Niveau 2	1,14	
22,31	24,76	24,37	25,25	23,17	25,99	25,25	24,37	26,91	Niveau 3	1,16	
23,88	26,39	25,99	26,91	24,76	27,66	26,91	25,99	28,64	Niveau 4	1,51	
25,48	28,23	27,66	28,64	26,39	29,23	28,64	27,66	30,28	Niveau 5	1,54	
27,13	29,81	29,23	30,28	28,23	31,20	30,28	29,23	32,29	Niveau 6 B	1,57	
28,85	29,81	31,20	32,29	29,81	31,20	32,29	31,20	32,29	Niveau 6 A	1,64	

Article 22 DROITS AUX CONGÉS

MAÎTRE DE POSTE BUREAU GROUPE ET EMPLOYÉES PLEIN TEMPS

Le maître de poste bureau groupe a droit à la rémunération d'au moins dix jours au cours de chaque mois civil de l'année de congé annuel.

AVANT le 15 août 2016

Moins de 7 ans	3 semaines
Plus de 7 ans	4 semaines
Plus de 14 ans	5 semaines
Plus de 21 ans	6 semaines

APRÈS le 15 août 2016

Moins de 10 ans	3 X les heures hebdomadaires prévues à son horaire régulier
Plus de 10 ans	4 X les heures hebdomadaires prévues à son horaire régulier
Plus de 18 ans	5 X les heures hebdomadaires prévues à son horaire régulier
Plus de 28 ans	6 X les heures hebdomadaires prévues à son horaire régulier

22.03 (a) CONGÉ ANNUEL DES EMPLOYÉES À PLEIN TEMPS

L'employée à plein temps qui a droit à la rémunération d'au moins dix (10) jours dans chaque mois civil d'une année.

Années d'emploi continu

Moins de 7 ans	1 jour 1/4 par mois
Plus de 7 ans	1 jour 2/3 par mois
Plus de 14 ans	2 jour 1/12 par mois
Plus de 21 ans	2 jours ½ par mois

Employée AVANT 1^{er} janvier 2011

Plus de 28 ans	2 jours 11/12 par mois
----------------	------------------------

APRÈS le 15 août 2016 années d'emploi continu

Moins de 10 ans	1 jour 1/4 par mois
Plus de 10 ans	1 jour 2/3 par mois
Plus de 18 ans	2 jour 1/12 par mois

CONGÉ DE PRÉRETRAITE

Une employée à plein temps ou à temps partiel dans un bureau de la catégorie classe dont l'horaire régulier de travail est de plus de 15 heures et maître de poste d'un niveau 3 et plus.

Les critères sont :

50 ans d'âge + 20 années de service continu ou

60 ans d'âge + 5 années de service continu

A le droit à un congé de préretraite payé 1 semaine jusqu'à concurrence de 6 semaines.

L'employée a droit la 5^e année de prendre les 5^e et 6^e semaines de préretraite au cours de la même année.

Les employées niveau 1, maîtres de poste et embauchés **APRÈS** le 15 août 2016 n'auront pas droit à un congé de préretraite.

TOUTES LES AUTRES EMPLOYÉES

Si elle compte	Moins de 7 ans	6%
	Plus de 7 ans	8%
	Plus de 14 ans	10%
	Plus de 21 ans	12%

Employée AVANT 1^{er} janvier 2011

Plus de 28 ans	14%
----------------	-----

APRÈS le 15 août 2016

Si elle compte	Moins de 10 ans	6%
	Plus de 10 ans	8%
	Plus de 18 ans	10%
	Plus de 28 ans	12%

du montant total de la rémunération et de la rétribution des heures supplémentaires qu'elle a reçues au cours de l'année de congé annuel précédente.

Protection des acquis : Admissible à 7 semaines si l'employée a effectué 28 années de service à compter du 1^{er} janvier 2011.



FÉVRIER

Asselin, Hélène – Standon
Bastone, Antoni – St- Jean- De- Matha
Bélanger, Diane – St-Aphonse-De-Caplan
Briand, Ann – Lac-à-La-Tortue
Caron, Stéphanie – St-Jean-Port-Joli
Casault, Jérémy – St-Hippolyte- De- Kilkenny
Chhith, Monica – Parent
Coulombe, Édith – Macamic
Deshaies, Yasmine – Napierville
Dubé, Françoise – Packington
Émond, Marc – St-Alexis-Des-Monts
Ferland, Sonia – Isle-Aux-Grues
Fillion, Anne-Lise – Gallix
Gauthier, Annie – Port-Menier
Gélinas, Linda – Ste-Thecle
Godbout, Caroline – St-Hippolyte-De-Kilkenny

Lambert, Nicole – St-Ambroise-De-Chicoutimi
Lanteigne, Marie-Josée – St-Janvier
Lavoie, Caroline – St-Nicolas
Levasseur, Caroline – St-Pierre-De-Broughton
Pelletier, Marie – Mont-St-Pierre
Poirier, Stacy – St-Raphael De Bellechasse
Roy, Annick – Lac-Etchemin
Savoie, Karina – Lacolle
Sénéchal, Brigitte – Oka
Schaydleur, Sophie – East Broughton
Silva, Cardoso Cintia – Laurentides
Tremblay, Marie-Pier – Rawdon
Veilleux, Linda – St-Joseph-De-Beauce



MARS

Barrette, Josée – Wakefield
Dubé, Maryse – Cap-St-Ignace
Dufresne, Chantal – Wickham
Fournier, Véronique – St-Zacharie
Fugere, Ginette – Brownsburg
Gaboury, Marie-Michelle – Sabrevois
Gauthier, Gino – Delisle
Gingras, Mireille – Belleterre
Gosselin, Mélissa – Laurentides
Goulet, Annick – St-Calixte De Kilkenny
Huard, Francine – Gascons
Laroche, Ginette – Philipsburg
Lejeune, Line – St-Côme

Levasseur, Véronique – St-Élie
Macneil, Lauren Melina – Schefferville
Mclaughlin, Valérie – Chertsey
Mondoux, Pascale – Lavaltrie
O'reilly, Luc – Davidson
Ouedraogo, Fatimata – Caplan
Renière, Nancy – Yamachiche
Robert, Vicky – Panet
Roy, Suzie – L'islet
Skilling, Chantal – North Hatley
Vaillancourt, André – St-Agathe De Lobinière



Arseneault, Louise – St-Rédempteur De Lévis
Audet, Françoise – Lac Drolet
Bélanger, Jean-Marc - Normetal
Bisson, Anne – St-Ludger
Boudreau, Sylvie – Maria
Boudreau, Céline – Cap-aux-Meules
Cadrin, Élise – St-Bernard de Dorchester
Chalifoux, Louise – Val- Morin
Chevarie, Carole – Grosse-Île
Chouinard, Céline – St-Jean-Port-Joli
Cloutier, Manon – Mont-Tremblant Succ. B
Dallaire, Louise – Cap-Rouge
Doyon, Gaétane – Saint-Georges-CSP La Lande
Driscoll, Mondford - St-Augustin Saguenay
Driscoll, Sally Ann – St-Augustin Saguenay
Dubé, Cécile – Val d'Espoir
Dubé, Nicole – St-Fabien

Farah, Chantal -- Sabrevois
Fortier, Daisy – Waterville
Josephson, Beverly – St-Sauveur-Des-Monts
Irving, Wendy -- Cookshire
Lanoie, Micheline – Ste-Rosalie
Marcotty, Danielle – Ste-Brigide D'Iberville
Morin, Nicole – Milan
Nadeau, Gabrielle – St-François-Montmagny
Noel, Josette – St-Alphonse Rodriguez
O'Neil, Donna – Kazabazua
Pelletier, Michèle – St-Roch Des Aulnaies
Raymond, Lawrence – La Visitation
St-Hilaire, Lilyanne – Ste-Hélène De Kamou-raska
Thibault, Fernande - Lyster
Trudel, Caroline – St-Rémi D'Amherst
Vignola, Louise - Causapscal
Voyer, Daniel – Ste-Croix

Vous êtes retraités ou nouveaux membres? Si vous constatez des omissions, n'hésitez pas à nous en faire part et nous procéderons aux vérifications nécessaires et à la publication des oublis lors du prochain journal.

**** Le contenu des textes ont été produit par vos officiers ****

Voici votre équipe de représentants syndicaux.

Veillez bien prendre en note les coordonnées de votre nouvelle équipe et n'hésitez pas à nous contacter.

Président

Steeven Roy

117, Pouliot
St-Henri-de-Lévis QC. G0R 3E0
Tél. 418-700-3600
s.roy.acmpaquebec@gmail.com



AVIS

**Si vous déménagez, veuillez nous
envoyer vos nouvelles coordonnées
par courriel à :**

s.roy.acmpaquebec@gmail.com

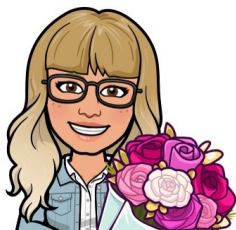
ou

odettedesgagnes.acmpa@gmail.com

Vice-présidente

Chantal Coulombe

1331, Principale
St-Côme, QC. J0K 2B0
Bur. 450-886-2622
Rés. 450-883-3137
ccoulombe.acmpa@gmail.com



Secrétaire-trésorière

Odette Desgagnés

572, ch. du Quai
Saint-Joseph-de-la-Rive
QC. G0A 3Y0
Tél. 418-635-2505
odettedesgagnes.acmpa@gmail.com



**Pour tout commentaire, suggestion ou
correspondance, écrire à la secrétaire-
trésorière, ACMPA Section Québec.**

Directrice

Guylaine Myre

1201, ch. Elie-Auclair
St-Polycarpe, QC. J0P1X0
Tél. 450-265-3951
g.myre.acmpa@gmail.com



Directrice

Marie-Eve Laberge

6368, Notre-Dame
Laterrière, QC G7N 1R9
Bur. 418-676-2586
Rés. 418-690-9587
melaberge.acmpa@gmail.com



Avis aux membres associés (retraités)

Maintenant à la retraite, restez en contact avec nous, votre syndicat. Suivez le processus pour devenir membres associés.

C'est le temps de renouveler votre cotisation 2021 pour demeurer un membre associé de l'A.C.M.P.A.

Faites parvenir un chèque au montant de \$10.00 à l'ordre de l'A.C.M.P.A., à l'adresse de la secrétaire-trésorière.

Parution du journal

Veillez prendre note qu'il n'y a pas de date fixée pour la prochaine parution de votre journal.

L'ACcoMPAgnateur est publié trois fois par année par l'ACMPA Section du Québec.